



Fondation Scelles

Connaître, Comprendre, Combattre
l'Exploitation Sexuelle

Extrait du livre :

Fondation Scelles, Charpenel Y. (sous la direction), *Système prostitutionnel : Nouveaux défis, nouvelles réponses (5^{ème} rapport mondial)*, Paris, 2019.

© Fondation Scelles, 2019

MINEURS ET JEUNES MAJEURS : ACTEURS DU SYSTEME PROSTITUTIONNEL

Jeunes personnes prostituées, jeunes proxénètes et jeunes clients

Les mineurs et les jeunes majeurs sont les premières victimes de prostitution. Ce phénomène, longtemps nié, commence aujourd'hui à émerger dans l'actualité. Favorisées par la précarité, les progrès technologiques, l'influence de la pornographie et la «glamourisation» de la prostitution, les formes d'exploitation sont multiples : tourisme sexuel, prostitution étudiante, sugar babies, michetonnage, jeunes migrants déracinés... Mais les jeunes ne sont pas que les victimes de cette exploitation, ils en sont aussi les acteurs comme proxénètes et comme clients. Face à ce phénomène, il est urgent de construire une véritable politique d'éducation à l'égalité des genres et au respect de la dignité humaine.

Des *sugar babies* canadiennes aux enfants des rues de Manille en passant par les « michettones » parisiennes, la prostitution des mineurs et des jeunes majeurs revêt des formes extrêmement variées : jeunes locaux ou étrangers, exploités sexuellement dans ou en dehors des réseaux... Cette hétérogénéité, qui caractérise la prostitution de manière générale, rend ce phénomène mondial difficilement lisible. Il est d'ailleurs malaisé de réunir des chiffres concernant la prostitution adolescente en raison du caractère relativement occulte de cette activité. C'est ce qui explique que l'Office central pour la répression de la traite des êtres humains (OCRTEH) recense 29 mineurs prostitués en France en 2017 quand certaines associations comme ECPAT International évaluent plutôt leur nombre de 6 000 à 10 000 (ACPE, décembre 2016). Certaines causes de cette opacité sont communes à toutes les formes de commerce du sexe, comme le recours

croissant à Internet ou le développement des lieux de prostitution *indoor* tels que les salons de massage. D'autres sont spécifiques à la prostitution des mineurs, comme la mobilité et l'absence de papiers des jeunes étrangers. En outre, s'agissant de la France, les pouvoirs publics prêtent une plus grande attention à la prostitution des mineurs étrangers sur la voie publique qu'à celle, plus discrète et plus difficile à admettre, des mineurs « locaux » (*Les Cahiers Dynamiques*, décembre 2011). Ce n'est d'ailleurs qu'à l'arrivée de jeunes personnes prostituées des pays de l'Est sur les trottoirs parisiens au début des années 2000 que le sujet de la prostitution des mineurs a été abordé. Pourtant, l'entrée dans la prostitution se fait souvent à l'adolescence : 10 % des personnes prostituées interrogées avaient commencé cette activité alors qu'elles étaient mineures et 39 % avaient entre 18 et 24 ans (FNARS, INVS, 2013).

Compte tenu de la vulnérabilité particulière des enfants et des adolescents face à la prostitution, ceux-ci font l'objet d'une protection juridique particulière, tant aux niveaux international que national. L'article 1^{er} de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), dite Convention de New York, du 20 novembre 1989 dispose ainsi qu'un enfant s'entend de toute personne âgée de moins de 18 ans sauf si la loi nationale accorde la majorité plus tôt. À ce stade, il convient néanmoins de préciser que le présent chapitre ne se limite pas aux mineurs au sens légal mais s'étend à l'observation et à l'analyse des comportements des jeunes majeurs (moins de 25 ans) afin de cerner le rôle des « jeunes » dans le système prostitutionnel. La protection internationale des enfants contre l'exploitation sexuelle est assurée de manière générale par les textes internationaux interdisant les atteintes à la dignité humaine, l'esclavage ou la traite des êtres humains, tels que la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales (CESDHLF) du 4 novembre 1950, la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) du 10 novembre 1948 ou le Protocole de Palerme du 15 novembre 2000. Les mineurs sont protégés de manière particulière par l'article 34 de la CIDE assortie d'un Protocole facultatif relatif à la prostitution des enfants du 25 mai 2000 ainsi que par la directive 2011/92/UE du 13 décembre 2011 relative à la lutte contre les abus sexuels et l'exploitation sexuelle des enfants. Le droit français réprime le recours à toute forme de prostitution mais les peines sont aggravées lorsque la victime est mineure, pouvant s'élever jusqu'à sept ans d'emprisonnement et 100 000 EUR d'amende (loi du 17 juin 1998, loi du 4 mars 2002, loi du 14 avril 2016 et loi du 13 avril 2016 /articles 225-12-1 et

suivants du Code pénal). Il en va de même concernant le proxénétisme, ses auteurs encourant jusqu'à 15 ans de réclusion criminelle et 3 000 000 EUR d'amende lorsque la victime est mineure (articles 225-7 et suivants du Code pénal). Pour lutter contre le tourisme sexuel impliquant les enfants, la compétence de la loi pénale française est étendue de manière dérogatoire lorsque l'achat d'acte sexuel auprès d'un mineur a eu lieu à l'étranger. Ainsi, la condition de double incrimination et de dépôt préalable de plainte n'est pas requise contrairement aux autres cas d'infractions commises hors du territoire français (article 227-27-1 du Code pénal).

Si les mineurs et les très jeunes majeurs sont présents parmi les personnes prostituées, ils le sont aussi parmi les proxénètes et les clients, intervenant ainsi dans les trois volets du système prostitutionnel.

Les jeunes personnes prostituées

La prostitution des jeunes Français

Outre les exploitations de mineurs en réseaux, les mineurs français se livrent à différentes formes de prostitution hors réseaux.

Le « michetonnage »

Le terme familier de « michetonnage » désigne une pratique des adolescentes souvent issues des quartiers périphériques paupérisés, qui consiste à duper un homme un peu plus âgé en lui faisant croire à une relation amoureuse pour obtenir des cadeaux ou des invitations. En argot, le « micheton » renvoyait traditionnellement à un « nigaud » : aujourd'hui, les « michetonneuses » parlent de « pigeon ». Si certaines réussissent à obtenir ce qu'elles veulent en se contentant de faire miroiter au « pigeon » une éventuelle relation sexuelle sans la lui consentir finalement ou en se contentant d'un simple baiser, elles

finissent en général par accorder des faveurs de nature sexuelle. Ces jeunes filles ont souvent une piètre image d'elles-mêmes, en tant que résidentes de ces banlieues méprisées par l'opinion publique mais aussi en raison du difficile statut que les femmes y occupent. Elles indiquent se sentir prises en étau entre, d'une part, les injonctions de ressemblance aux canons sexualisés de la féminité des sociétés occidentales (publicités, clips vidéos, cinéma, télé-réalité) et, d'autre part, les valeurs traditionnelles comme la « pureté » à laquelle sont attachées leurs familles conservatrices, souvent issues de l'immigration. Par crainte de la réputation de « prostituée » souvent indélébile qui circule très rapidement dans la « cité », elles se livrent au « michetonnage » hors de leur quartier, notamment dans des bars à chicha parisiens. La difficulté de leur prise en charge réside dans leur déni du caractère prostitutionnel de leur activité : elles refusent de se qualifier comme telles, imaginant abuser l'homme alors qu'en réalité c'est lui qui tire profit de leur vulnérabilité en obtenant finalement d'elles des relations sexuelles qu'elles disent avoir le sentiment de subir. Leur volonté de rester discrètes n'est pas sans conséquence. En effet, elles n'utilisent généralement pas de moyen de contraception, par crainte que l'un de leurs proches le découvre et en déduise qu'elles ont une vie sexuelle, ce qui peut les conduire à pratiquer des IVG. En outre, elles ne se protègent pas systématiquement, n'osant pas réclamer le port d'un préservatif puisqu'elles ne sont pas censées être des personnes prostituées, ce qui les expose aux IST. Enfin, leur mal-être initial, aggravé par leur situation, se traduit fréquemment par des automutilations ou des addictions toxiques (Gil, 2012). Il existe une autre modalité de « michetonnage », chez les jeunes hommes cette fois. Les origines en sont différentes,

tenant souvent à une rupture familiale et sociale précoce par rejet d'un cadre qui ne tolérerait pas l'expression de leur homosexualité : cela correspond particulièrement aux jeunes hommes homosexuels arrivant à Paris sans attaches. Certains chercheurs parlent d'une forme de prostitution « identitaire » qui relève non seulement de la recherche de solutions de survie mais aussi de la construction d'une identité sexuelle. Cette forme de prostitution s'épanouit dans certains lieux de rencontres homosexuelles propices à la discrétion comme les saunas, les « boîtes gay » ou les *backrooms* (Les Cahiers Dynamiques, décembre 2011).

La prostitution étudiante

Un autre aspect de la prostitution des jeunes gens fait l'objet d'une plus grande couverture médiatique : la prostitution dite « étudiante ». Encore une fois, il n'existe aucune statistique officielle, mais deux études conduites auprès d'universités de l'Essonne et de Montpellier ont fourni des résultats similaires. L'université de l'Essonne conclut que 2,7 % des étudiants ont déjà pratiqué un acte sexuel pour obtenir une contrepartie. Si cette dernière est le plus souvent financière, il peut également s'agir de « prostitution-troc », par exemple en échange d'un logement. 5,4 % d'étudiants se sont vus proposer de se prostituer et 7,9 % envisagent de le faire (Conseil général de l'Essonne, 2013). Selon l'université Paul Valéry-Montpellier III, 4 % ont été prostitués et 3,3 % ont acheté un acte sexuel. 15,9 % envisagent de se prostituer et 10,5 % de devenir clients (Amicale du Nid 34, 2012). Selon l'UNEF, syndicat majoritaire chez les étudiants, la cause majeure de la prostitution étudiante résiderait dans la précarité et elle serait facilitée par le recours à Internet. D'ailleurs, parmi les étudiants de l'Essonne ayant reconnu s'être déjà prostitués, 91 % disent rencontrer des difficultés financières,

régulières ou non. Cette précarité est, dans de nombreux cas, générée par une rupture familiale qui a provoqué l'isolement des jeunes gens, aggravé ensuite par le secret qui entoure leur double vie. Les victimes expliquent qu'après avoir commencé à gagner de l'argent rapidement (et non facilement), il leur est difficile de sortir de ce cercle vicieux. Le label « étudiant » constitue par ailleurs un gage de qualité de la prestation pour les clients. Les sites comme *Seekingarrangements* au Canada l'ont bien compris, proposant de mettre en lien des « sugar daddies », hommes âgés et fortunés, avec des « sugar babies », jeunes et jolies étudiantes. Cette pratique a été importée en Europe, par exemple en Belgique ou encore en France via le site *RichMeetBeautiful* qui faisait sa promotion à la rentrée 2017 dans le quartier étudiant de Paris. Elle prospère grâce à une représentation sociale idéalisée et erronée de cette forme de prostitution qui serait moins « dégradante » que la prostitution de rue.

Les conduites pré-prostitutionnelles

À côté de la prostitution à proprement parler, certains comportements dérivés dits « pré-prostitutionnels » se développent, drainant leur lot de menaces pour les mineurs. C'est le cas tout d'abord du *sexting*, consistant dans l'envoi électronique de photographies sexuellement explicites via un smartphone, ce qui peut entraîner le chantage de diffuser sur Internet les images compromettantes (*revenge porn*). Il en va de même du *dedipix* ou la photographie d'une dédicace à une personne sur une partie de son corps en échange de commentaires positifs sur le blog de la personne envoyant la photographie. Le but est qu'elle accède à la popularité, le nombre de *likes* étant proportionnel au caractère audacieux de l'image. Enfin, les réseaux sociaux constituent le lieu privilégié d'exercice du *grooming* consistant à la sollicitation

sexuelle en ligne d'un mineur par un majeur qui se fait passer pour une personne du même âge que sa victime (Fondation Scelles, 2016).

Outre le poids évident de la précarité parmi les causes de la prostitution des mineurs, on compte plusieurs autres facteurs.

Influence de la pornographie

L'influence massive de la pornographie dans la construction de l'identité sexuelle et de genre des adolescents, de leur représentation des rapports femmes-hommes ainsi que de la sexualité constitue une incontournable clef de compréhension de la présence de mineurs parmi les personnes prostituées, les clients et les proxénètes. En 2017, les Français de 15 à 17 ans déclarent avoir visionné de la pornographie sur Internet pour la première fois à 14,4 ans en moyenne, dont 15 % avant 13 ans. Près de la moitié considère que leur rencontre avec la pornographie, souvent accidentelle, a eu lieu trop tôt. Cet âge est en baisse depuis 2013, date à laquelle il s'élevait à 15,1 ans (OPEN, IFOP, 15 mars 2017). En parallèle, la proportion d'adolescents ayant déjà visité un site X a augmenté depuis 2013, passant de 37 à 51 %. Elle demeure beaucoup plus importante chez les garçons que chez les jeunes filles, 63 % contre 37 %. Ces chiffres confirment l'étude menée en 2011-2012 par l'Amicale du Nid selon laquelle 70 % des garçons dans la tranche d'âge 14-25 ans consomment régulièrement de la pornographie contre 30 % seulement des jeunes filles (*Prostitution et Société*, janvier-mars 2013). Si l'ordinateur portable constitue bien souvent le support du premier visionnage pornographique, il tend désormais à être supplanté par le *smartphone* pour la consommation régulière de pornographie. En tout état de cause, le premier lieu de consommation de

pornographie chez les jeunes est aujourd'hui Internet, le recours à des films pornographiques sur support télévisuel tel que le DVD ou à des catalogues étant en net recul. Plus encore, l'écrasante majorité des jeunes (plus de 80 %) regarde de la pornographie sur des sites gratuits et très peu (5 % environ) sur des sites payants (OPEN, IFOP, 15 mars 2017). Or, l'essor massif de ces sites publiés, dits « tubes » avec des vidéos prétendument amatrices, empêche la régulation de leur contenu qui était, auparavant, assurée par les sociétés de production de cinéma X. Pour résister à cette concurrence, un certain nombre d'entre elles ont abandonné le « porno à la papa » pour proposer des contenus de plus en plus « trash » comme dans le « gonzoporn » (simulations d'agression physique voire de viol, partenaires multiples...). En effet, la majeure partie de la pornographie à l'heure actuelle repose sur les trois piliers suivants : mise en scène d'une soumission désirée de la femme, dissociation des aspects physique et affectif de la sexualité et représentation fondée sur une violence nécessaire au plaisir. Or, l'exposition à ces images de plus en plus jeune, lorsqu'elle n'est pas accompagnée d'un discours de prévention et de décryptage, est de nature à influencer l'imaginaire sexuel sans capacité de mise à distance du contenu. Ainsi, 40 % des 18-24 ans n'estiment pas que la pornographie constitue une représentation dégradée de la réalité (*Prostitution et Société*, janvier-mars 2013). Le risque est que cet imaginaire se construise par reproduction des schémas traditionnels de la domination masculine en se fondant sur une « double asymétrie » persistante dans l'imaginaire collectif, où s'opposent toujours un désir et des besoins « quasi physiologiques » masculins et des « aspirations affectives et une disponibilité féminines » (Bajos, Bozon, 2008). La

prostitution confirme ces codes en s'y soumettant : la femme prostituée est, comme les femmes dans les films pornographiques, systématiquement disponible et soumise à la volonté du client en termes de pratiques. Environ la moitié des jeunes, ayant déjà eu des rapports sexuels, estime que la pornographie a participé à leur apprentissage de la sexualité mais, paradoxalement, les trois-quarts d'entre eux ont le sentiment qu'elle n'a eu aucune incidence sur leur sexualité. Cette contradiction peut indiquer que les codes de la pornographie ont été intégrés par les *millennials* au point que ceux-ci n'en perçoivent plus l'influence (OPEN, IFOP, 15 mars 2017). Cette imprégnation de la « culture pornographique » est responsable, selon des gynécologues évoquant une « école du non-consentement », de certaines conduites pré-prostitutionnelles que peuvent observer, dès le collège, des acteurs des mondes de la santé et de l'éducation, telle la pratique de fellations en échange d'un téléphone portable, qui n'est pas toujours perçue comme de la prostitution par ses protagonistes (*Le Monde*, 26 janvier 2018).

« Glamourisation » de la prostitution

Cette relativisation de la portée de l'acte sexuel monnayé est également sous-tendue par une extension de la logique libérale au corps humain et encouragée par une certaine « glamourisation » au travers de certaines représentations médiatiques de ce phénomène, telle que la figure de Zahia Dehar, prostituée à 16 ans dont les clients étaient des footballeurs professionnels français et reconvertie dans la mode depuis (Fondation Scelles, 2016). Devenue icône de Karl Lagerfeld, elle a été érigée en symbole de réussite par un certain nombre de jeunes filles, notamment issues de milieux sociaux défavorisés et souhaitant accéder à une classe sociale supérieure, à la notoriété et au luxe. Ainsi,

en 2014, 52,3 % des jeunes considéraient qu'accepter un acte sexuel en échange de cadeaux ou d'argent peut être un moyen de se sortir de la précarité (Amicale du Nid 34, 2012).

Méconnaissance du risque prostitutionnel

La méconnaissance des limites de la sphère prostitutionnelle s'explique notamment par le flou sémantique qui l'entoure avec la prolifération d'euphémismes comme « escort » qui atténuent la réalité. Il ressort d'une étude conduite par l'Amicale du Nid en 2012 que si les 14/25 ans pensent majoritairement que l'argent (95 %), le désespoir (60 %) et/ou les mauvaises rencontres (65 %) constituent les principales causes de prostitution, 21 % identifient encore la recherche de plaisir sexuel par la personne prostituée comme moteur. En outre, seuls 26 % perçoivent Internet comme une source de risque prostitutionnel (*Prostitution et Société*, janvier-mars 2013). La subsistance de ces points d'ignorance chez les jeunes générations résulte notamment de la faible place qu'occupe la prostitution dans l'éducation sexuelle prodiguée par les familles et l'Éducation nationale. Les parents n'osent pas toujours aborder ce sujet ou le font plus avec leurs filles qu'avec leurs fils et les interventions des infirmiers dans les collèges se focalisent plutôt sur l'aspect sanitaire de la sexualité (protection contre les IST, contraception), non seulement parce qu'il est jugé prioritaire mais aussi par absence de consensus social sur la question de la prostitution. En tout état de cause, l'entrée dans la prostitution se déroule souvent suivant un processus progressif et insidieux se découpant en plusieurs phases (pré-prostitutionnelle, occasionnelle, systématique) qui « prend au piège » la personne prostituée sans même que celle-ci en ait pleinement conscience.

La prostitution des jeunes étrangers

Sur les sols français et européen : les mineurs non accompagnés (MNA)

La vague migratoire massive que connaît l'Europe depuis quelques années (printemps arabe, conflit syrien, régime autoritaire en Érythrée) charrie de nombreux enfants isolés et déracinés et, de fait, extrêmement fragilisés face aux risques de traite. Selon Europol, environ 10 000 enfants migrants ont disparu en Europe au cours des deux dernières années. En effet, 48 % des victimes de traite des êtres humains en Europe sont mineurs. Selon l'UNICEF, 2 millions d'enfants sont victimes d'exploitation sexuelle à travers le monde dont 1,2 million sous la forme de traite des êtres humains. Une étude menée par l'UNICEF en 2016 dans la Lande (appellation officielle de la jungle de Calais) met à jour la gravité et la multiplicité des menaces auxquelles sont exposés les mineurs non accompagnés (MNA) et non pris en charge par les services de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). Ils subissent notamment des violences sexuelles parmi lesquelles la prostitution, qui revêt différentes formes selon les communautés. Les jeunes garçons afghans font ainsi l'objet d'une prostitution inspirée de la pratique du « Batcha bazi », littéralement « jeu du garçon » en persan¹. Quant aux jeunes Érythréennes ou aux jeunes Kurdes irakiennes, certaines se prostitueraient dans les bars de la Lande et feraient régulièrement des allers-retours à Paris, sous prétexte d'aller s'y reposer alors qu'en réalité, les associations les retrouvent sur les trottoirs parisiens, sous la coupe notamment de réseaux albanais. Les réseaux vietnamiens apparaissent pour leur part très organisés, les jeunes filles étant souvent envoyées dans des salons d'onglerie où elles sont parfois prostituées.

La prostitution constitue pour ces jeunes femmes, mineures ou à peine majeures, le moyen de financer leur passage vers le Royaume-Uni qui leur coûte en moyenne entre 5 000 et 7 000 EUR. Au cours de trajets longs et éprouvants, elles ont souvent dû accepter un acte sexuel avec des passeurs, notamment en Libye, afin de pouvoir traverser plus vite les frontières. On distingue ainsi deux formes de prostitution des personnes migrantes et notamment des mineurs qui se font souvent passer pour majeurs lorsqu'elles sont confrontées aux services administratifs dans ce contexte : une prostitution « non choisie ou résignée » en vue d'atteindre leur destination et une prostitution clairement « contrainte » dans le cadre de réseaux de traite. Certaines jeunes migrantes seraient désormais envoyées en Espagne d'où elles pourront rejoindre le Royaume-Uni par avion moyennant la somme de 9 000 EUR environ, qu'elles gagnent en étant prostituées dans les maisons closes espagnoles (UNICEF France, 2016).

À l'étranger : le tourisme sexuel impliquant des enfants (TSIE)

Outre les destinations « traditionnelles » du tourisme sexuel impliquant des enfants (TSIE) comme la Thaïlande, le Maroc ou le Mexique, d'autres pays deviennent des pays de prédilection tels que Madagascar (ECPAT France, décembre 2013). Les rapports sexuels tarifés avec des mineurs à l'étranger sont souvent filmés et alimentent la pédopornographie, ce qui confirme le lien intime qu'entretiennent ces deux phénomènes. Le TSIE ne se limite pas aux personnes pédophiles – dont l'attraction sexuelle va aux enfants pré-pubères – mais s'étend au « touriste sexuel occasionnel », mu par une volonté d'expérimenter en profitant de l'anonymat de l'étranger. C'est la raison pour laquelle les profils de touristes sexuels concernant les mineurs sont

très variés : il peut s'agir de nationaux venus d'autres régions du pays ou d'étrangers, de personnes de tous âges en groupe ou seules, dont l'achat d'acte sexuel était l'objet du voyage ou seulement un « agrément »... À l'inverse, les mineurs, victimes de tourisme sexuel, sont généralement issus de milieux défavorisés, dans des pays déjà pauvres ou en voie de développement. Les enfants des rues ou membres de minorités ethniques, les orphelins ou encore ceux qui travaillent dans le domaine du tourisme sont les plus exposés (ECPAT France, décembre 2013). La prostitution de ces enfants a de graves conséquences :

- médicales d'abord, car ils contractent plus souvent des IST et VIH/Sida, ce qui réduit leur espérance de vie ;
- physiques ensuite, car ils vivent dans des conditions d'hygiène déplorable ;
- psychiques également, avec des séquelles psychologiques de l'ordre du syndrome de stress post-traumatique ;
- sociales enfin, car ils sont marginalisés et ne peuvent pas s'intégrer dans l'espoir de sortir du système prostitutionnel (Javate de Dios, 2005).

Cette forme de tourisme est encouragée par l'anonymat qui garantit l'impunité mais aussi par un certain nombre d'idées reçues quant au TSIE. Il résulte en effet d'un sondage IFOP mené en 2010 en partenariat avec l'ONG ECPAT International que, si la quasi-totalité (99 %) des Français interrogés jugent inacceptable d'avoir des relations sexuelles tarifées avec un mineur, certains arguments qui déresponsabilisent les clients sont encore très présents concernant les mineurs étrangers. Le relativisme culturel d'abord : près d'une personne sur cinq (18 %) estime que la prostitution des mineurs ne peut pas être perçue partout de la même manière car le contexte culturel doit être pris en compte.

Près d'une personne sur deux (43 %) pense que la prostitution des mineurs dans les pays pauvres relève parfois, ou toujours, d'un choix personnel, alors qu'une sur dix seulement (10 %) le pense concernant les mineurs prostitués français. L'argument économique humanitaire est néanmoins le plus efficace : près d'une personne sur deux (44 %) considère que, sans tourisme sexuel dans les pays pauvres, les mineurs n'auraient pas les moyens de subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs familles (*Prostitution et Société*, octobre-décembre 2010).

Les jeunes proxénètes

Les *loverboys*

Le terme *loverboy*, apparu en 1995 aux Pays-Bas, désigne un proxénète de moins de 25 ans qui repère des adolescentes fragiles se confiant à lui via les réseaux sociaux. Il les séduit, fait semblant de les aimer et leur fait même découvrir la sexualité pour la première fois. Après leur avoir offert des cadeaux, leur avoir permis d'accéder au mode de vie dont elles rêvent, après les avoir progressivement isolées de leurs proches, le jeune homme leur demande de se prostituer auprès de prétendus amis, qui sont en réalité des clients, au prétexte de l'aider à régler ses dettes tout en rappelant aux victimes qu'elles lui sont redevables après « tout ce qu'il a fait pour elles ». L'existence d'une relation affective confinant à l'emprise complique la sortie de cette situation pour ces jeunes filles dont la mauvaise image d'elles-mêmes est exploitée, même si elles peuvent aussi être maintenues sous contrôle par des violences ou des addictions toxicomaniaques (Fondation Scelles, 2016). Les *loverboys* agissent seuls ou en réseau. C'était par exemple le cas du gang des Wolfpack au Canada, démantelé en 2003, dont la moitié des victimes avaient moins de

14 ans. Cette tendance se développe également dans les Balkans, les *loverboys* profitant de l'appel d'air généré par les pays réglementaristes comme l'Allemagne pour envoyer « leurs filles » vers l'ouest. Les victimes sont issues de tous les milieux, le *loverboy* se présentant souvent comme un jeune homme bien sous tous rapports et n'empêchant pas l'adolescente de se rendre à l'école, bien au contraire. Les parents demeurent ainsi généralement inconscients du processus mis en œuvre. Les jeunes filles issues des minorités sont particulièrement visées, comme les Inuits au Canada, notamment à Vancouver, les autochtones constituant de manière générale une population plus vulnérable (Fondation Scelles, 2016). À l'heure actuelle, la réponse à cette menace passe avant tout par la prévention, à travers des campagnes de sensibilisation des adolescentes, comme au Canada par exemple ou sur des sites comme *Stoploverboy* aux Pays-Bas qui appellent à la vigilance.

Le « proxénétisme des cités »

Depuis 2015, la France subit le retour d'une forme de proxénétisme dans ses banlieues défavorisées. Elle affecte majoritairement des mineures âgées de 13 à 17 ans issues des quartiers sensibles, souvent en rupture avec leur famille et déscolarisées. Elles sont exploitées par des jeunes hommes, généralement âgés de moins de 25 ans, issus du même milieu et de la même génération qu'elles, souvent connus des services de police pour des faits de « délinquance moyenne » (trafics locaux de stupéfiants, atteintes aux biens de gravité moyenne). Férus de nouvelles technologies, ils passent leurs annonces sur des sites comme Vivastreet et louent des chambres dans des hôtels bas de gamme ou des appartements sur Airbnb grâce à des numéros de cartes bancaires frauduleux

obtenus sur le DarkNet. Les méthodes employées sont aussi empruntées à celles du trafic de stupéfiants, avec des rabatteurs pour les clients, des surveillants pour les filles, des récolteurs pour l'argent, avec la même violence, comme par exemple le confinement des victimes en appartement sous la surveillance d'un membre du réseau. Cet intérêt récent des délinquants moyens des cités péri-urbaines pour le cyberproxénétisme a été motivé par leur découverte de la manne financière qu'il représente et de son rapport risques/avantages. Moins dangereux que le trafic de stupéfiants qui est strictement surveillé et réprimé, le proxénétisme coûte moins cher et nécessite une organisation moins compliquée que les vols à main armée. Ce proxénétisme « bas de gamme » est d'autant plus difficile à repérer qu'il ne s'agit pas de réseaux solides et organisés sur des bases communautaires, comme le proxénétisme nigérian par exemple (AFIREM, janvier 2012).

Les jeunes clients

Le client de personne prostituée ne répond pas à un portrait-type monolithique. Parmi les cinq grands profils dessinés par le chercheur Saïd Boumama, on retrouve les « isolés affectifs et sexuels », les « décalés de l'égalité », les « acheteurs de marchandise », les « allergiques à l'engagement et à la responsabilité » et enfin les « compulsifs de la relation sexuelle » (Bouamama, Legardinier, 2006).

Des chercheurs suédois ont isolé deux profils de clients en fonction des représentations des rapports de genres : les « perdants » d'une part, des hommes relativement âgés ne supportant pas la tendance contemporaine à l'affaiblissement de la domination masculine ; les « tricheurs » d'autre part, des hommes plus

jeunes dont l'identité de genre a été construite sur la pornographie et une idéologie consumériste (Mouvements, 2004).

Les catégories jumelles des « acheteurs de marchandise » et des « tricheurs » sont illustrées par les jeunes Français résidant dans les Pyrénées-Orientales, département frontalier de l'Espagne, et qui se rendent dans la commune espagnole de la Jonquera pour acheter des actes sexuels. Pour eux, le recours à la prostitution constitue un rite de passage à l'âge adulte et surtout à la sexualité hétéronormée : il s'agit donc d'une sexualité pour les autres et non pour soi. Leur « première fois » avec une personne prostituée est souvent patronnée par un membre de la famille comme leur père, par un entraîneur sportif ou un employeur, parfois dans une logique de *team building*. En prouvant qu'ils ne sont « pas des pédés », ils intègrent le « monde des hommes », construit par opposition aux femmes. Opposition d'abord car ils obéissent aux normes de virilité selon lesquelles les hommes ont des besoins sexuels qui doivent légitimement être assouvis par des femmes « inférieures » et toujours « disponibles », mettant en exergue une asymétrie : ce qui est un droit pour les garçons est une impureté pour les filles. Exclusion ensuite car, les personnes prostituées mises à part, les femmes sont écartées des conversations des hommes sur ce sujet et ne sont pas admises dans les bordels.

La perception qu'ont ces hommes des prostituées de la Jonquera est différenciée par rapport à celle qu'ils ont de « leurs femmes ». Il est à cet égard remarquable qu'ils les désignent comme des « filles » ou des « putes » et non des « femmes », pour maintenir une distanciation avec celles qu'ils estiment « respectables » comme leur mère ou leur épouse. La première différence

tient à la nationalité étrangère des personnes prostituées souvent originaires de Roumanie ou d'Amérique du Sud, qui explique, selon les clients, l'inclinaison particulière de ces femmes pour le sexe, dans une conception imprégnée de racisme. Certains expliquent d'ailleurs que leur absence de maîtrise de la langue française et donc de communication verbale est un atout qui facilite leur classification car c'est précisément la domination qu'ils peuvent se permettre d'exercer sur elles en raison de leur statut qui les rend désirables. La seconde différence dans l'esprit des clients réside dans la beauté et l'expérimentation des personnes prostituées car elles répondent aux canons de la pornographie par leur physique et leurs pratiques sexuelles.

Ce discours est pleinement intégré par les jeunes femmes des Pyrénées-Orientales, qui doivent se définir dans une perspective moralisatrice de leur sexualité. Ce système binaire de « la maman ou la putain » les contraint à « choisir leur camp ». Elles souhaitent ainsi se distinguer des personnes prostituées, souvent mal jugées, notamment par leurs choix vestimentaires, afin d'accéder au « respect » des garçons. Mais, dans le même temps, elles se sentent complexées car elles aimeraient être aussi « sexy » et expérimentées sexuellement que les personnes prostituées. Elles souffrent d'une mise en concurrence le plus souvent implicite mais parfois explicitement exprimée par les garçons, qui peut les conduire à accepter certaines pratiques sexuelles dont elles n'ont pas réellement envie, espérant par là s'assurer la fidélité de leur compagnon. Ces injonctions contradictoires engendrent une véritable « souffrance de l'être femme » à laquelle beaucoup semblent résignées (Harlé *et al.*, 2013).

Pour conclure, la prostitution des jeunes se caractérise par son hétérogénéité, non seulement dans l'espace (pays du Nord/pays du Sud) et selon les profils sociologiques (étudiantes/michetonneuses) mais aussi dans le temps car, s'il est ancien, ce phénomène se renouvelle sous des formes modernes adaptées aux nouvelles technologies. Ces circonstances compliquent l'adoption d'une approche globale de la lutte contre la prostitution des jeunes.

Il est toutefois possible de dégager les mécaniques systématiquement à l'œuvre dans ce phénomène. Il s'agit toujours de l'exploitation d'une vulnérabilité exacerbée chez les jeunes, qu'elle soit matérielle ou psychologique, structurelle ou circonstancielle. Par ailleurs, il est souvent question de la reproduction du système de domination masculine, relayée notamment par l'imaginaire de la pornographie. Les mineurs et les jeunes majeurs ne sont pas seulement les victimes de la prostitution mais en sont aussi les acteurs, lorsqu'ils sont proxénètes comme les *loverboys* ou clients comme les adolescents de la Jonquera.

Il apparaît nécessaire (mais non suffisant) de conduire une véritable politique d'éducation des jeunes à ce sujet, afin que les générations futures soient sensibilisées et responsabilisées.

¹ En Afghanistan, lors des réunions familiales, hommes et femmes ne doivent jamais se rencontrer. Les garçons pré-pubères (*batcha*) jouent donc le rôle traditionnellement assigné aux femmes et notamment aux personnes prostituées qui ne sont pas admises. Ils réalisent les tâches ménagères mais sont aussi déguisés en filles et maquillés pour danser devant un parterre d'hommes parfois en échange de billets, puis utilisés comme esclaves sexuels. Il doit s'agir de garçons peu sexués et donc très jeunes car l'homosexualité est contraire à la Charia. Malgré une courte période d'interdiction sous le régime des talibans (1996-2001), cette coutume multiséculaire prospère, particulièrement dans les régions pachtounes du sud et tadjikes du nord, malgré les signalements des ONG et les messages répressifs des autorités. La possession d'un *batcha*, signe d'autorité et d'influence, est fréquente dans les hautes sphères des pouvoirs militaires et politiques.

Sources

- « Les mineurs victimes de traite des êtres humains – Actes du 25^e séminaire Ac.Sé., Paris, 2 et 3 juin 2016 », *Les Cahiers d'Ac.Sé.*, octobre 2016.
- Amicale du Nid, *La prostitution chez les étudiant-e-s : des représentations sociales aux pratiques déclarées*, Rapport d'enquête 2012-2014, « La Babotte » Amicale du Nid 34, Montpellier, 2012.
- Bajos N., Bozon M. (dir.), *Enquête sur la sexualité en France. Pratiques, genre et santé*, La Découverte, Collection « Hors Collection Social », 2008.
- Bouamama S., Legardinier C., *Les clients de la prostitution : l'enquête*, Presses de la Renaissance, 2006.
- Bouchoux C., Conway-Mouret H., Garriaud-Maylan J., Gonthier-Maurin B., Jouanno C., Jouve M. (Sénatrices), *Rapport d'information fait au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (1) sur les femmes et les mineur-e-s victimes de la traite des êtres humains*, Sénat, n° 5448, 9 mars 2016, <http://www.senat.fr/rap/r15-448/r15-4481.pdf>
- Cartigny M., « Pour les ados, le porno est une école du non-consentement », *Le Monde*, 26 janvier 2018.
- Doppler B., Buisset A.-S., *Le tourisme sexuel impliquant des enfants à Madagascar – Ampleur et caractéristiques du phénomène & analyse des mécanismes de signalements*, Projet ECPAT « Don't look away », ECPAT France, décembre 2013.
- Fédération des acteurs de la solidarité (FNARS), Institut de veille sanitaire (InVS), *Étude ProSanté 2010-2011 – Étude sur l'état de santé, l'accès aux soins et l'accès aux droits des personnes en situation de prostitution rencontrées dans des structures sociales et médicales*, 2013.
- Fondation Scelles, Charpenel Y. (sous la direction), *Prostitutions – Exploitations, persécutions, répressions (4^e rapport mondial)*, Economica, Paris, 2016.
- Gil L., *Le pigeon michetonné, la michetonneuse plumée – L'accompagnement éducatif mise à l'épreuve par des adolescentes engagées dans le processus prostitutionnel*, Paris, 2012.
- Harlé A., Jacquez L., de Fisser Y., Avarquez S. (dir.), *Du visible à l'invisible : prostitution et effets-frontières – Vécus, usages sociaux et représentations dans l'espace catalan transfrontalier*, Ed. Balzac, Collection « Univers Des Discours », 2013.
- Hénaut F., Ngalikpima M., Reviglio F., *Violence et exploitation sexuelles des mineurs – Un état des lieux en France*, Agir contre la prostitution des enfants (ACPE), décembre 2016.
- Jamet L., Keravel E., *Mineurs non accompagnés – Quels besoins et quelles réponses ?*, Dossier thématique, Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE), La Documentation Française, février 2017.
- Javate de Dios A., « Commerce des femmes et des enfants : crise globale des droits humains », in Poulin R., *Prostitution, la mondialisation incarnée*, Syllepse, Coll. « Alternatives Sud », 2005.
- Joseph V., « Un sujet peu traité : la prostitution des mineurs », *Les Cahiers Dynamiques*, n° 53, décembre 2011.
- Kermorgant B., « Ce que les jeunes disent de la prostitution – Dossier », *Mouvement du Nid Prostitution et Société*, n° 180, janvier-mars 2013.
- *Le tourisme sexuel impliquant des enfants – Questions-réponses*, ECPAT International, 2008.
- Legardinier C., « France : un regard encore complaisant pour les "clients" de mineures prostituées », *Mouvement du Nid, Prostitution et Société*, n° 171, octobre-décembre 2010.

Mineurs et jeunes majeurs : acteurs du système prostitutionnel, in : Fondation Scelles, Charpenel Y. (sous la direction), *Système prostitutionnel : Nouveaux défis, nouvelles réponses (5^{ème} rapport mondial)*, Paris, 2019.

- *Les adolescents et le porno : vers une « Génération Youporn » ? Étude sur la consommation de pornographie chez les adolescents et son influence sur leurs comportements sexuels*, Observatoire de la Parentalité & de l'Éducation Numérique (OPEN), IFOP, 15 mars 2017.
- Mansson S.-A., « Les clients des prostituées : le cas suédois », *Mouvements*, Vol. 31, n° 1, 2004.
- Ministère de la justice, *Le proxénétisme*, novembre 2017.
- *Ni sains ni saufs – Enquête sur les enfants non accompagnés dans le Nord de la France*, Trajectoires, UNICEF France, 2016.
- O'Deye A., Joseph V. (Cabinet Anthropos), « La prostitution des mineurs : entre méconnaissance et non-prise en compte institutionnelle », *AFIREM*, janvier 2012.
- O'Deye A., Joseph V., *La prostitution des mineurs à Paris : Données, acteurs et dispositifs existants*, Cabinet Anthropos, Ministère de la Justice, octobre 2006.
- *Précarité étudiante en Essonne et échange d'actes sexuels*, Conseil général de l'Essonne, 2013.
- Quéroil-Bruneel M., « Dealers de femmes : le proxénétisme dans les cités, nouvelle activité florissante », *Marie-Claire*, 31 janvier 2017.



Le Rapport mondial est réalisé par l'Observatoire international de l'exploitation sexuelle, en collaboration avec des experts internes et externes (magistrats, avocats, travailleurs sociaux, dirigeants d'ONG...) et avec l'aide de contacts privilégiés auprès d'ONG locales ou de chercheurs internationaux.



La **Fondation Jean et Jeanne Scelles**, reconnue d'utilité publique depuis 1994 et bénéficiant du statut consultatif ECOSOC, est une organisation installée à Paris (France) dont le but est la lutte contre le système prostitutionnel. Par nos travaux d'analyse, de plaidoyer et de sensibilisation, nous nous engageons à connaître, comprendre et combattre l'exploitation sexuelle commerciale. La **Fondation Jean et Jeanne Scelles** est membre fondateur de la Coalition pour l'Abolition de la Prostitution (CAP International) lancée en 2013, qui réunit 28 ONG abolitionnistes dans 22 pays.

L'**Observatoire international de l'exploitation sexuelle**, département de recherche et développement de la Fondation Jean et Jeanne Scelles, est un carrefour de renseignements, de rencontres et d'échanges d'informations sur l'exploitation sexuelle commerciale dans le monde. Il est régulièrement consulté par des experts français et étrangers : associations, institutions, journalistes, juristes, chercheurs et personnes concernées par la défense des droits humains. L'**Observatoire international de l'exploitation sexuelle** a pour objectif :

- d'analyser ce phénomène sous tous ses aspects : prostitution, tourisme sexuel, proxénétisme, pornographie infantine, traite d'êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle commerciale...
- de permettre la réflexion et les prises de position
- d'informer tout public intéressé par ces questions

CONTACT

Sandra AYAD, Responsable de l'Observatoire international de l'exploitation sexuelle
sandra.ayad@fondationscelles.org

14 rue Mondétour
75001 Paris - France



www.fondationscelles.org
 Tw: @Fond_Scelles
 Fb: @FondationScelles